



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour publication immédiate

EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES

UN PARTENARIAT NOVATEUR POUR FAIRE DE MATAGAMI UN CARREFOUR DE DÉVELOPPEMENT MINIER ET DE TRANSPORT NORDIQUE

Matagami, le 8 décembre 2020 – La Société de développement autochtone de la Baie-James/ Corporation de développement crie (SODAB/CDC), la Société de développement de la Baie-James (SDBJ), la Société du Plan Nord (SPN) et la Ville de Matagami ont signé aujourd'hui un protocole d'entente pour mettre en place des infrastructures stratégiques afin d'assurer la vitalité de Matagami et de toute la région, et ce, dans le respect de l'environnement.

Ce partenariat qui s'inscrit dans la philosophie de la Grande Alliance conclue entre la Nation Crie et le gouvernement du Québec en février dernier et qui vise à développer les infrastructures du territoire dans une vision intégrée de développement socioéconomique durable, compatible avec les valeurs traditionnelles crie pour permettre de relier, de développer et de protéger le Territoire.

Cette avancée contribuera de manière tangible et concrète à propulser le plan économique de la Ville de Matagami visant à relever les importants défis qui l'attendent dans les prochains mois dans le contexte de la fermeture annoncée de Mine Matagami.

En cohérence avec la vision de tous les partenaires, le protocole d'entente porte sur le développement d'infrastructures pour soutenir la transformation durable du minerai en sol québécois. Le partenariat permettra entre autres de minimiser l'empreinte environnementale des projets miniers par la revalorisation d'équipements ainsi que par l'utilisation d'infrastructures existantes. Cette entente vise, dans un premier temps, l'optimisation des infrastructures de transport existantes afin de favoriser les retombées économiques sur le territoire d'intervention des parties.

Ce partenariat novateur favorisera l'augmentation de la valeur économique des projets en diminuant leurs coûts, de même que les risques et les incertitudes qui y sont liés. Cela garantira un développement prévisible et stable pour les promoteurs de la région.

« Le gouvernement s'est fixé comme objectif de faire du Québec un chef de file relativement aux minéraux critiques et stratégiques, et ce, en partenariat avec les milieux régionaux et autochtones. Cette alliance s'insère parfaitement dans l'orientation du gouvernement et je me réjouis de constater que les acteurs stratégiques de la région du Nord-du-Québec travaillent de concert pour y parvenir. »

M. Jonatan Julien, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministre responsable de la Côte-Nord

« Cette entente résulte d'un travail de collaboration exemplaire entre le gouvernement du Québec, la ville de Matagami, et le Gouvernement de la Nation Crie (SODAB/CDC). Cet accord démontre clairement la volonté de tous de développer la région du Nord-du-Québec pour une réussite économique. »

M. Denis Lamothe, député d'Ungava et adjoint parlementaire du ministre responsable des Affaires autochtones

« Aujourd’hui nous démontrons à tout le monde l’importance capitale de travailler en étroite collaboration. Nous sommes à mettre en place toutes les conditions nécessaires pour assurer de l’activité minière à Matagami pour les décennies à venir et établir, sans l’ombre d’un doute que Matagami sera un incontournable de toute stratégie de transport et de transbordement pour l’exploitation des ressources naturelles de la région. C’est un grand jour pour l’Eeyou Itschee Baie-James, c’est un grand jour pour Matagami. »

M. René Dubé, maire de la Ville de Matagami

« La Société du Plan Nord est fière de prendre part à cette entente de collaboration pour assurer la vitalité de Matagami. Favoriser le bien-être des habitants et des travailleurs de Matagami est nécessaire au dynamisme des régions nordiques. En concordance avec le Plan d’action nordique 2020-2023 lancé le 7 décembre dernier, la Société du Plan Nord contribuera activement, avec tous les partenaires du milieu, au développement socio-économique durable de la région d’Eeyou Itschee Baie-James. »

M. Patrick Beauchesne, président-directeur général de la Société du Plan Nord

« SODAB/CDC se réjouit de la création de cette nouvelle relation entre les Premières Nations et une municipalité qui prône un respect et des bénéfices mutuels dans le contexte de la Grande Alliance. À titre de communautés voisines, nous partageons de grands intérêts dans la poursuite d’initiatives de développement économique compatibles avec les obligations qui nous incombent envers les générations futures. »

M. Davey Bobbish, Président-directeur général de la SODAB/CDC

« Je suis fier que la SDBJ s’associe aux partenaires économiques du milieu afin de conclure cette importante entente pour la ville de Matagami. Sa conclusion se produit à un moment charnière de son histoire et nous sommes ravis d’y contribuer. De plus, elle s’inscrit parfaitement dans l’orientation de la Société visant à susciter et soutenir des projets structurants pour l’économie de la région ainsi que dans l’esprit de la Grande Alliance, dont le dessein vise la connexion, le développement et la protection du territoire. »

M. Alain Coulombe, président-directeur général de la SDBJ

À propos de la SPN

La [SPN](#) contribue à la planification et au développement intégré et cohérent du territoire québécois situé au nord du 49^e parallèle. Elle le fait dans une perspective de développement durable, en concertation avec les représentants des régions et des nations autochtones concernées ainsi que du secteur privé.

À propos de la SODAB/CDC

Créée en 1978 par la Loi sur la société de développement autochtone de la Baie James, la Société de développement autochtone de la Baie James, œuvrant désormais de concert avec la Corporation de développement crie, a pour mission de susciter la création, favoriser la diversification et encourager le développement des affaires, des ressources, des biens et des industries à l’intérieur du territoire dans le but d’améliorer au maximum les perspectives économiques des Cris de même que leur situation économique en général.

À propos de la SDBJ

Créée en 1971 par la Loi sur le développement de la région de la Baie James, la [SDBJ](#) a pour mission de favoriser, dans une perspective de développement durable, le développement économique, la mise en valeur et l’exploitation des ressources naturelles, autres que les ressources hydroélectriques relevant du mandat d’Hydro-Québec, du territoire de la Baie-James. Elle peut notamment susciter, soutenir et participer à la réalisation de projets visant ces fins.

À propos de la Ville de Matagami

La [ville de Matagami](#) a été fondée en 1963 et doit son origine à l'industrie minière et domaine forestier occupe toujours une place importante dans son économie locale Matagami compte environ 1 500 citoyens et occupe une situation géographique stratégique au Nord-du-Québec tant pour l'occupation du territoire que son accès, c'est pourquoi Matagami est la porte de la Baie-James.

- 30 -

Sources :

Patrick Beauchesne
Président-directeur général
Société du Plan Nord
patrick.beauchesne@spn.gouv.qc.ca
418 643-1874

Davey Bobbish
Président-directeur général
Société de développement autochtone
de la Baie James/Cree Development
Corporation
davey.bobbish@cngov.ca
819 855-7625

Alain Coulombe, MBA
Président-directeur général
Société de développement de la
Baie-James
alain.coulombe@sdbj.gouv.qc.ca
819 739-4717, poste 1250

Daniel Cliche
Directeur général
Ville de Matagami
daniel.cliche@matagami.com
819 739-2541